

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL**

Séance du **9 mars 2017** à **20h30**

<i>N° délibération</i> D2017-02-09	<i>Date de convocation</i> 2 mars 2017	<i>Date d'affichage</i> 15 mars 2017
--	--	--

Nombre de conseillers				
<i>En exercice</i> 15	<i>Présents</i> 13	<i>Absents exc.</i> 2	<i>Absents</i> 0	<i>Votants</i> 14

Etaient présents		
M. WOLLJUNG Serge	M. POINSIGNON Gilles	Mme DAUMAIL Martine
M. OLEKSIUK Nicolas	Mme LUBNAU Dominique	Mme CAISSUTTI Claudie
Mme PIQUEMAL Anne	M. GIRARD Guy	M. MARTIN Michel
M. MULLER Jean-Marie	M. FALLITO Giovanni	
Mme MARTIGNON Sonia	Mme PREVOT Nadège	

Etaient absents excusés	
Mme BOULANGE Rachel	Pouvoir à M. GIRARD Guy
M. MARION Julien	Pas de pouvoir

Objet : **Convention relative à la gestion des populations félines sans propriétaire**

Monsieur le Maire rappelle que la municipalité reçoit régulièrement des plaintes des administrés concernant la prolifération des chats errants dans le village, notamment rue Principale.

Il apparaît nécessaire de stopper leur multiplication, tout en leur accordant un « droit de cité ». C'est la raison pour laquelle Monsieur le Maire propose de signer une convention avec l'association « Enfermés Dehors » qui sera chargée de capturer les chats errants, de les identifier et de les stériliser.

Après délibération :

- 13 conseillers se prononcent pour,
- 1 conseiller s'abstient.

Le Conseil municipal décide :

D'**ACCEPTER** la convention concernant la gestion des populations félines sans propriétaire ;

D'**AUTORISER** Monsieur le Maire à signer ladite convention avec l'association « Enfermés Dehors » ;

D'**INSCRIRE** au budget 2017 les crédits nécessaires à cette opération.

Fait à Silly-sur-Nied, le 9 mars 2017
Serge WOLLJUNG, Maire de Silly-sur-Nied

